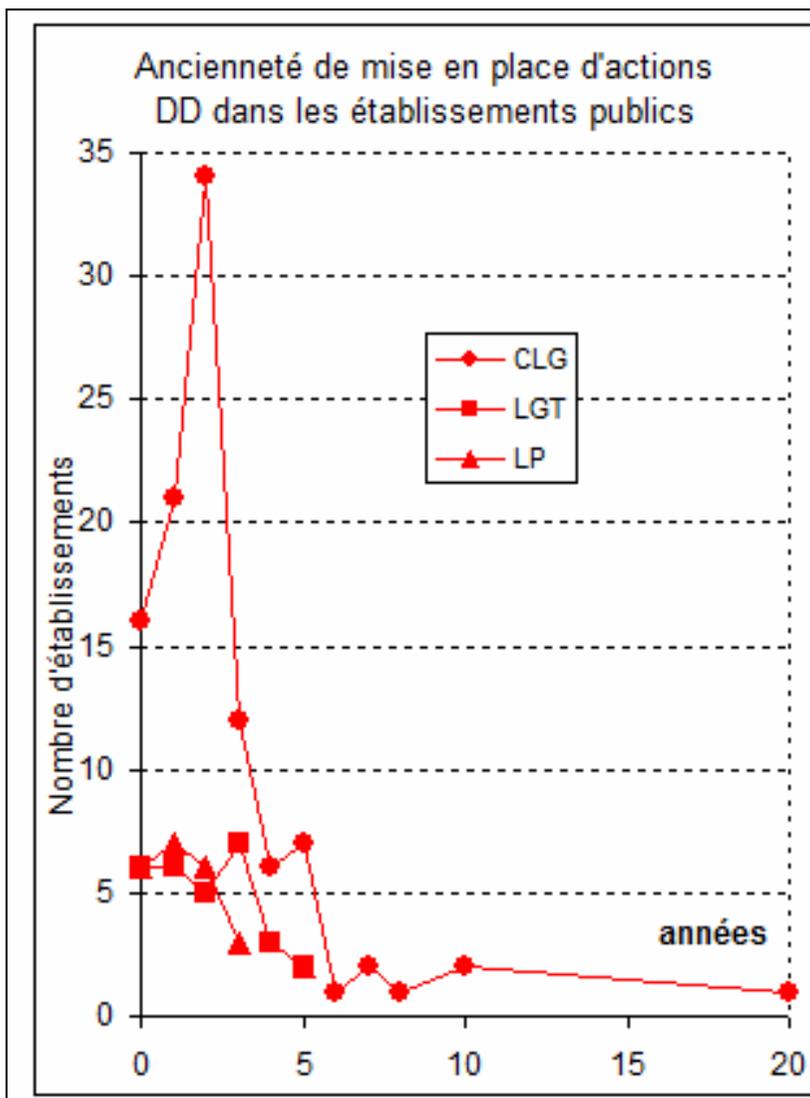


L'ancienneté des actions



Les actions d'éducation au développement durable (EDD), préalablement d'éducation à l'environnement (EE) ont vraiment débuté il y a 5 ans (2004) c'est-à-dire au moment où la première circulaire nationale est parue.

Le pic observable en 2006-2007 ne signifie pas que les établissements se désinvestissent maintenant mais simplement qu'un grand nombre d'établissements ont commencé à mettre en place des actions cette année là.

- Impulser des démarches de projet incluant le DD dans des établissements peu sensibilisés.
- Former un professeur référent par établissement, notamment ceux qui ne sont pas encore concernés.

